

**Mairie de ABLON**  
[ablon@orange.fr](mailto:ablon@orange.fr)

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**08 JUILLET 2020**

**Présents** : M. Xavier CANU, M. Patrick DRIEU, M. Philippe TURLURE, Mme Brigitte PETIT, Mme Marie-Odile TELLIER, Mme Annie TISSIER, Mme Anne GUERRIER, Mme Christèle CARVAL, Mme Laetitia GIMER, M. Jérôme LE MOULINIER, M. Morgan LETOT, M. Xavier FICHEUX.

**Absents** : Mme Laurence THURMEAU (a donné pouvoir à M. Patrick Drieu), M. Jean-Baptiste HUBERT (a donné pouvoir à M. Philippe Turlure), M. Maxime TURPIN, excusés

Le compte-rendu de la séance du 29 juin 2020 est approuvé par l'assemblée délibérante.

**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS / EXERCICE 2020**

En présence de M. le Trésorier de la Commune , l'assemblée délibérante a voté les budgets primitifs pour l'exercice en cours :

**BUDGET Commune d'ABLON**

La section de fonctionnement s'élève à : 1 082 751.90 €

La section d'investissement s'élève à : 502 956.17 €

Le montant total du budget de la commune est de : 1 585 708.07 €

**Vote** : 14 voix « Pour »

**BUDGET LOTISSEMENT**

La section de fonctionnement s'élève à : 433 084.34 €

La section d'investissement s'élève à : 391 331.07 €

Le montant total du budget Lotissement est de : 824 415.41 €

**Vote** : 14 voix « Pour »

**BUDGET MAGASIN MULTI-SERVICES**

La section d'exploitation s'élève à : 21 300.00 €

La section d'investissement s'élève à : 20 331.70 €

Le montant total du budget Magasin multi-services est de : 41 631.70 €

**Vote** : 14 voix « Pour »

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

La section d'exploitation s'élève à : 89 109.27 €

La section d'investissement s'élève à : 325 000.00 €

Le montant total du budget Assainissement est de : 414 109.27 €

**Vote : 14 voix « Pour »**

### **BUDGET EAU**

La section d'exploitation s'élève à : 238 650.68 €

La section d'investissement s'élève à : 120 604.47 €

Le montant total du budget Eau est de : 359 255.15 €

**Vote : 14 voix « Pour »**

### **REVERSEMENT D'EXCEDENT DU BUDGET EAU AU BUDGET COMMUNE**

Considérant les prévisions votées aux budgets primitifs EAU et COMMUNE D'ABLON, il conviendra de mandater la somme de 50 000 € du budget eau (article 672) au budget de la commune (Titre au 7551)

**Vote : 14 voix « Pour »**

### **REVERSEMENT D'EXCEDENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU BUDGET COMMUNE**

Considérant les prévisions votées aux budgets primitifs EAU et COMMUNE D'ABLON, il conviendra de mandater la somme de 50 000 € du budget eau (article 672) au budget de la commune (Titre au 7551)

**Vote : 14 voix « Pour »**

### **REVISION DES TARIFS**

L'assemblée délibérante a décidé de maintenir l'ensemble des tarifs, sans aucune augmentation.

### **LOTISSEMENT ET VIABILISATION DU MACROLOT**

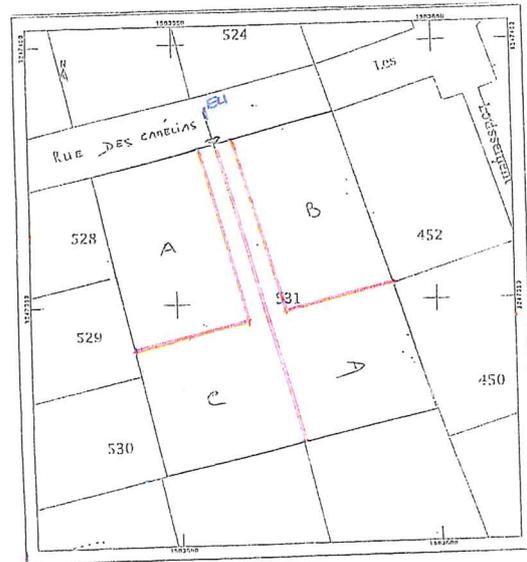
Une déclaration préalable a été déposée auprès du service instructeur de la CCPHB pour le détachement de 4 parcelles en lieu et place d'un permis d'aménager modificatif. Au retour de la déclaration préalable validée, les travaux de bornage et de viabilisation pourront être engagés, la dépense étant prévue au budget. L'assemblée délibérante autorise M.le Maire à finaliser l'opération et à vendre les lots disponibles.

**Vote : 14 voix « Pour »**

## LOTISSEMENT / PRIX DES PARCELLES DU MACROLOT

Indépendamment de la contenance des parcelles, les prix sont fixés forfaitairement :

Lot A	:	78 000 € TTC
Lot B	:	78 000 € TTC
Lot C	:	71 000 € TTC
Lot D	:	71 000 € TTC



## DEMANDE DE SUBVENTION / PROJET DE CHAUDIERE A GRANULES

Pour rappel, il est prévu de remplacer la chaudière à fioul existante par une chaudière à granulés. Une subvention au titre de la D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été obtenue en 2019 pour la somme de 12 565.58 € pour un montant subventionnable de 41 885.28 € HT correspondant au devis établi à cet effet qui s'élevait à 50 262.34 € TTC.

Avant de commencer les travaux, il conviendrait de se renseigner, notamment auprès du SDEC Energie, si d'autres subventions peuvent être accordées pour ce type d'opération. L'assemblée délibérante donne son accord de principe pour demander les subventions potentiellement éligibles.

Le conseil municipal autorise M.le Maire à lancer la consultation concernant cette opération.

La séance est close à 22 H 30

Le Maire  
Xavier CANU

